



AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS

DE 2004

Nom : M REVELLAT PHILIPPE
ET MME STROPIANO EVELYNE
Adresse d'imposition au 01-01-2005

7 RUE EYNETTE

91460 MARCOUSSIS

Direction 910 Trésorerie 110 CDI 0651 SA 023 Insp. spé.

Année de naissance : 1960

Conjoint* : 1961

Numéro FIP : 910 79 84 1776186789 3 / 382710

Numéro de rôle : 011

N° SPI vous : 19 53 845 957 154 N° SPI conjoint : 10 98 505 494 10

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ANNÉE DE NAISSANCE	RÉSIDENTE EXCLUSIVE	RÉSIDENTE ALTERNÉE	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
M			2					3,00
DETAIL DES REVENUS								
Total salaires et assimilés (2)				Vous				
Déduction 10% ou frais réels				41816				
Abattement de 20%				- 4182				
Salaires, pensions, rentes nets				- 7527				
				30107				30107
Revenus perçus par le foyer fiscal								
Revenus fonciers nets								- 10700
REVENU BRUT GLOBAL								19407
... REVENU IMPOSABLE ...								19407
IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME (14)								437
Décote								- 182
REDUCTIONS D'IMPOT (15)				Déclaré	Retenu	Réduction		
Emploi salarié à domicile				2150	2150	255		
Forfait scolarité: Nombre d'enfants				1	1			
Montant de la réduction d'impôt						0		
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPOT (18)								- 255
Impôt sur le revenu net avant corrections								0
IMPOT TOTAL AVANT IMPUTATIONS							0	
PRIME POUR L'EMPLOI (23)				Vous				
Revenus déclarés - activité salariée				41816				
Activité salariée, temps plein				OUI				
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi (23)								
Montant net de votre imposition							=	0

Au vu des éléments que vous avez déclarés,
votre impôt sur le revenu est égal à 0 après déduction des réductions d'impôt.

LA SUITE DE VOTRE AVIS FIGURE SUR LA PAGE SUIVANTE

Je déclare sur l'honneur que le présent avis, établi conformément à ma déclaration, tient compte de tous mes revenus imposables en France ou à retenir pour l'application du taux effectif et de ma situation de famille pour l'année.

Mes autres revenus imposables à l'étranger ou mes rémunérations de fonctionnaire d'une organisation internationale, que l'estime non imposables en France, s'ajoutent à :

À....., le.....
Signature :

Trésor public
RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT DE L'IMPÔT

Votre trésorerie :

TRES. MONTLHERY
16 RUE DE LA CHAPELLE BP 203
91315 MONTLHERY CEDEX

Téléphone : 01 64 49 67 40

Télécopie : 01 64 49 67 53

Mél. : t091110@cp.finances.gouv.fr

Accueil : L-J 8H15-12H15;13H15-16H20/VE16H

Si vous avez payé des acomptes mensuels ou provisionnels et si vous n'êtes redevable d'aucune somme au titre de cet impôt, vous serez remboursé(e) prochainement par virement ou par lettre-chèque.

Si vous êtes bénéficiaire d'une restitution, cette somme vous sera remboursée par lettre-chèque ou par virement.

Si vous payez votre impôt sur le revenu par prélèvements mensuels, vous serez de nouveau prélevé(e) dès le mois de janvier. Si vous pensez ne pas être imposé(e) en 2006, vous pouvez demander la résiliation de votre contrat.

Date d'édition : 30/06/2005

Direction Générale des Impôts
RENSEIGNEMENTS SUR LE CALCUL DE L'IMPÔT

Téléphone : 01 69 31 83 73

Mél. : cdi.palaiseau-sud-ouest@dgi.finances.gouv.fr

Accueil : LUN A VEN 8H45-12H 13H30-16H15

ET SUR RDV JUSQU'A 17H00

Votre Centre des impôts :

CDI PALAISEAU SUD-OUEST
SAID 3EME SECTEUR
3 RUE EMILE ZOLA

91874 PALAISEAU CEDEX
01WE78646F3037786250705EN<03600,42€

M REVELLAT PHILIPPE
ET MME STROPIANO EVELYNE

7 RUE EYNETTE
91460 MARCOUSSIS

SUITE DE VOTRE AVIS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (25) :

19407

REPORTS SUR LES ANNEES SUIVANTES

Déficits fonciers antérieurs non déduits des autres revenus

10731

Vous pouvez reporter en 2006 sur votre déclaration de revenus fonciers 2005

la fraction de ce déficit dont l'origine n'est pas antérieure à l'année 1995

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2005, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2006 est de :

		Vous	Conjoint
Plafond calculé sur les revenus de 2003		3569	2918
Plafond non utilisé pour les revenus de 2004		3569	2918
Plafond calculé sur les revenus de 2004	+	3763	+ 2971
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2005	=	7332	= 5889

Votre situation peut vous donner droit à d'autres avantages ou prestations versées par des organismes sociaux.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec les services ou organismes compétents.

Si ces services ou organismes vous demandent de leur communiquer les revenus que vous avez déclarés à l'administration fiscale, vous pouvez utiliser une photocopie de ce document. Dans ce cas, datez et signez la déclaration sur l'honneur figurant ci-contre.